

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 Août 2001



COMPTE RENDU

M. VEYRET

Nous sommes réunis en séance exceptionnelle, à la demande de la Préfecture et à cette date impérative, pour la désignation de 10 délégués suppléants aux élections sénatoriales qui se dérouleront le Dimanche 23 septembre 2001.

Je vous rappelle que tous les conseillers municipaux de la Ville d'Agen votent pour les élections sénatoriales. Mais nous sommes tenus de désigner 10 délégués suppléants de manière à remplacer les délégués titulaires qui, éventuellement, ne pourraient pas voter.

Je vais énoncer les nombreux pouvoirs qui nous ont été transmis, car la date de ce conseil nous a été imposée, et certains élus sont encore en vacances.

M. QUERBES à M. VEYRET
Mme CABRIT à Mme HENRY
Mme MAIOROFF à M. DIONIS du SEJOUR
M. COUDERC à Mme PITOUS
Mlle MATALLAH à M. BEDOURET
Mme DELTOUR à Mme DAL'ZOVO
M. DISSES à M. MAZIERE
M. RENARD à M. ORENSTEIN
Mme FERRER à Mme RICAUD
M. ROUSSEAUX à Mme PIGEAU
M. LIBIER à M. DOURNEAU
M. RAUNIER à Mme FRANCOIS-PONCET
Mme METGE à M. PINASSEAU
Mme MASSALAZ à M. SOULIGNAC

M. DIONIS du SEJOUR

M. le Maire, M. Soullignac devrait arriver. Il amène son épouse à la clinique.

M. VEYRET

Je ne vois pas Jean Louis Mauroux.

M. DIONIS du SEJOUR

M. Mauroux est en consultation et n'a donc pas pu venir. Nous n'avons pas de pouvoir pour lui car nous avons quatre pouvoirs pour quatre présents.

M. VEYRET

Le quorum est atteint de toute manière.

Il y a deux listes :

- la liste "Rassembler pour Agen"
- la liste "Unis pour Agen"

Chacune de ces deux listes a donné 10 noms. Le calcul, à la représentation proportionnelle, donne 8 noms sur une liste et 2 noms sur l'autre.

Cette élection se fait sans débat et au scrutin à bulletin secret.

Y a-t-il d'autres candidatures ? ... Il n'y en a pas.

Vous avez devant vous une chemise contenant les pièces qui vous seront nécessaires pour participer à ce scrutin.

Le bureau électoral doit être constitué des deux conseillers municipaux présents les plus âgés et les deux plus jeunes : Mme Henry, Mme Derisbourg, Mme François-Poncet et M. Clouché sont désignés pour faire partie du bureau.

Mme Ricaud est désignée comme secrétaire. M. Laujol, en tant qu'administratif, va rejoindre le bureau.

Je vous lis, conformément à la règle :

- les articles du Code électoral relatifs à l'élection des sénateurs,
- le décret fixant la date de ce Conseil municipal,
- l'arrêté préfectoral convoquant les conseils municipaux.

Nous allons maintenant procéder au vote. Je vous rappelle que nous devons voter par liste entière, sans rature ni panachage. Vous trouverez les bulletins imprimés dans la chemise, ainsi que des bulletins blancs.

Je demande au secrétaire de séance d'appeler chaque conseiller dans l'ordre du tableau afin que l'urne lui soit présentée.

Il serait souhaitable que M. Mauroux puisse venir voter avant 13 heures. Sinon, s'il ne peut pas voter personnellement aux élections sénatoriales, il ne pourra pas voter du tout puisqu'il n'aura pas de suppléant.

Je précise que chaque conseiller présent devra remettre, après l'annonce des résultats, le document qu'il trouvera dans la chemise devant lui. Ce document indique le nom de la liste où, en tant que Maire, je désignerai son suppléant en cas de décès, de maladie ou d'empêchement.

Les conseillers ayant reçu un pouvoir devront remplir deux documents : le premier à leur nom et le second au nom du conseiller qui vous a donné pouvoir.

Je propose une suspension de séance d'une dizaine de minutes afin de laisser arriver tout le monde. Cela me paraît en effet une règle démocratique que de permettre à un maximum de personnes de pouvoir s'exprimer dans ce scrutin important.

(Reprise de la séance)

M. VEYRET

M. Mauroux, présent, a pu voter. Par contre M. Soullignac, absent, n'a pas pu voter de même que Mme Massalaz pour laquelle il avait un pouvoir.

PROCLAMATION DES RESULTATS

10 sièges sont à pourvoir

Inscrits : 39

Votants.: 37

Bulletin nul : 0

Suffrages exprimés : 37

Ont obtenu :

Liste "**Rassembler pour Agen**" : 30 voix soit **8 postes**

Liste "**Unis pour Agen**" : 7 voix soit **2 postes**

Sont proclamés SUPPLEANTS

<i>Nom du Suppléant</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Appartenant à la liste :</i>
Mme DODET Bernadette	15/07/47	Casablanca	Rassembler pour Agen
Mme FORT née PELLIZARI	10/10/48	Agen (47)	Rassembler pour Agen
M. BOILON Fernand	14/07/24	Agen (47)	Rassembler pour Agen
M. VIARDOT Pierre	17/11/23	Agen (47)	Rassembler pour Agen
M. MERENS Jean Louis	7/07/32	Agen (47)	Rassembler pour Agen
M. BOULHOL Jean Pierre	16/02/48	Dunkerque (59)	Rassembler pour Agen
M. FILHOL Gérard Pierre	31/05/32	Fumel (47)	Rassembler pour Agen
M. CAZASSUS Marcel	16/07/41	Toulouse (31)	Rassembler pour Agen
Mme GOURGUE Annie	1/11/36	Ajaccio (20)	Unis pour Agen
Mme ESCULPAVIT M. France	1/11/45	Talence (33)	Unis pour Agen

J'appelle les personnes présentes pour leur demander si elles acceptent le poste.

M. BOILON : accepte
M. VIARDOT : accepte
M. MERENS : accepte
M. FILHOL : accepte
M. CAZASSUS : accepte
Mme ESCULPAVIT : accepte

Les suppléants absents seront prévenus individuellement, par notification.

Merci de signer les procès verbaux et leurs deux annexes avant de quitter la salle.

La séance est levée.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

M. Alain VEYRET

Mme Sylvie RICAUD